

CONTRATOM

Bulletin spécial de convocation à l'Assemblée Générale 2000



CONTRATOM
VOUS invite à
participer à son:

Assemblée générale annuelle

Mercredi 28 juin à 20H30
dans l'arcade-salle de réunion «Castafiore»
20 Rue de Montbrillant (Ilôt 13 derrière la Gare)

Ordre du jour :

1. Points statutaires:

Rapport annuel, comptes,
renouvellement du Comité et de la présidence...

2. Priorités actuelles dans le combat antinucléaire:

- Tour d'horizon international:
Japon, France, Sellafield, La Hague ...
- Libéralisation du marché de l'électricité
- Nouvelle loi atomique
- Déchets radioactifs
- Initiatives fédérales antinucléaires
- «Centime solaire» et taxes sur l'énergie
- Politique cantonale de l'énergie...

3. Organisation de CONTRATOM:

- journal
- permanence et local
- formes d'action
- liens nationaux et internationaux

4. Verrée antinucléaire...

Adresse:

C.P. 65
1211 Genève 8

Tél/fax:

022 740 46 12

Soutiens financiers:

CCP 12-13446-0

Dans moins de quatre mois le moratoire atomique voté il y a dix ans prend fin!

Ceci à un moment où le nucléaire, vieillissant et chaque jour plus dangereux, connaît partout des problèmes croissants: grave accident au Japon, scandale lié au retraitement (Sellafield), impasse en ce qui concerne l'accumulation des déchets radioactifs, etc

A un moment aussi où les autorités de sûreté pronucléaires elles-mêmes reconnaissent que la sécurité des centrales risque d'être encore dégradée par la pression économique exercée par la «libéralisation» projetée des marchés de l'électricité.

En septembre 1999, les antinucléaires suisses, dont CONTRATOM, ont déposé deux initiatives fédérales, la première demandant la prolongation et le durcissement du MORATOIRE et la seconde prévoyant carrément la SORTIE DU NUCLÉAIRE.

Dans ce contexte, le nouveau projet de Loi atomique du Conseil fédéral est inacceptable. Moritz Leuenberger déclarait en décembre qu'il «n'y aura jamais de nouvelles centrales nucléaires en Suisse». Or ce projet prévoit notamment toutes les conditions pour autoriser la construction de nouvelles centrales atomiques.

En outre, toute limite dans le temps de la durée des centrales a été rayée du projet. De plus, si le retraitement des déchets est interdit, les exploitants pourront «honorer les contrats en cours», ainsi ce sont 650 tonnes de combustibles qui pourront encore être expédiées vers Sellafield (GB) ou La Hague (F), alors que ces usines devraient être fermées au plus vite.

La lutte antinucléaire est plus actuelle que jamais. Nous avons besoin de tous et toutes. Signez et faites signer la pétition nationale (au verso) pour sortir du nucléaire. Participez avec nous à la manifestation du 25 juin contre la mondialisation néolibérale...

Et venez faire le point avec nous en AG sur la suite du combat de CONTRATOM.

Dérégulation et libre-échange: Nouvelles menaces pour les antinucléaires

Les antinucléaires sont directement concernés par la lutte contre la mondialisation néolibérale. En effet, les principes du libre-échange, édictés par l'OMC et appliqués par la Commission Européenne, risquent d'interdire toute «discrimination» entre les formes de production de courant. Le développement des énergies renouvelables en Suisse risque d'en faire les frais.

Sur le marché européen, EDF brade ses excédents chroniques de courant nucléaire en dessous de ses coûts. Les pays de l'Est, désespérément à la recherche d'exportations, prolongent la vie de leurs pétoires atomiques (et de leurs centrales au charbon très polluantes) pour vendre du courant à des prix défiant toute concurrence.

Un des principes du libre-échange selon l'OMC est d'interdire toute discrimination entre produits liée à leur procédé de fabrication. Il est ainsi interdit de restreindre l'importation de thons ou de crevettes pêchées avec des filets anéantissant les dauphins ou les tortues ou de boycotter les exportations de dictatures qui font travailler des gens dans des conditions de semi-esclavage. Dans cette logique on ne peut tolérer qu'on préfère l'électricité solaire ou hydroélectrique au nucléaire de Tchernobyl. Un électron est un électron, un sou est un sou. La société est censée être aussi aveugle que le marché. Les prix décident, et rien d'autre.

La privatisation des réseaux électriques et l'ouverture du marché à la concurrence internationale risquent de rendre impossible une politique énergétique respectant l'environnement. En effet, nos autorités (avec en tête M. Leuenberger, social-libéral réputé pour sa sensibilité à l'écologie) sont en train d'«harmoniser» notre loi à celle de la future Europe néolibérale.

Avant même que la loi ne change, de gros consommateurs passent commande à des margoulines vendant de l'électricité à bas prix qui prétendent obliger les Services Industriels à l'acheminer sur les réseaux électriques ainsi «libérés». Et la Commission des cartels de menacer les services industriels (notamment à Berne) s'ils ont le culot d'attendre que la loi soit modifiée!

Dans ce contexte, une bonne part de la production hydroélectrique suisse risque la faillite. Pas grave! Les collectivités perdront leur investissements, mais vendus à vil prix à des privés, les barrages leur rapporteront de jolis profits. Par contre, de nouveaux investissements dans le renouvelable seront difficiles. Si les pouvoirs publics s'en mêlent, on les accusera de fausser la concurrence et on les traînera devant un tribunal d'inquisiteurs néolibéraux à l'OMC ou à Bruxelles!

La mondialisation capitaliste est une menace sérieuse pour les antinucléaires et pour l'environnement en général. Autant dire que nous devons tous/toutes être au prochain rendez-vous de la résistance, à Genève du 22 au 25 Juin!

Avant le Sommet Social de l'ONU un «sommet» parallèle va regrouper plusieurs centaines de militant-e-s anti-mondialisation pour des ateliers de discussion.

Pour plus de renseignements, téléphoner au **Comité Suisse pour l'Appel de Bangkok** au 022 320 42 64 ou demander le programme à: bangkok.ch@europe.com.

OdM

DIMANCHE 25 JUIN A 15H00

ne ratez pas la

MANIF

qui partira

de la

Pl. Neuve en

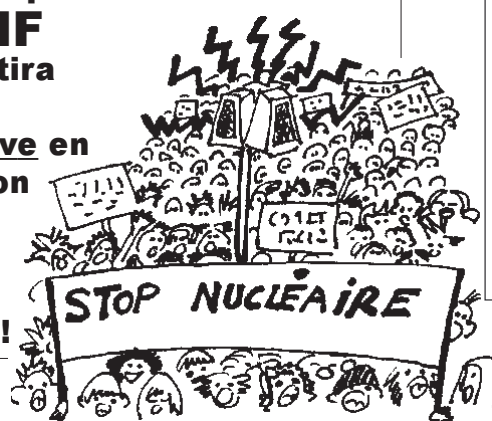
direction

de

l'OMC

et de

l'ONU!



JAB
1211 Genève 8
PP (Journal)
CH-1211 Genève 8

Dessin:
Sylvie Hottelier



CONTRATOM
cherche
encore des
signataires
de la
pétition
nationale
contre le
projet de loi
atomique du
Conseil
fédéral.
Prouvons
que la fibre
antinucléaire
de notre
région est à
la hauteur
des nouveaux
défis.
Chacun-e
peut récolter
encore 3
signatures
(ou plus!)
Nous
comptons
sur vous!

Consultation populaire relative au projet de révision de la loi sur l'énergie nucléaire

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers/ères fédéraux/ales,

Tous les signataires de la présente pétition participent à la consultation

Nous voulons une loi pour sortir du nucléaire qui soit un véritable investissement pour l'avenir.

C'est pourquoi nous vous demandons concrètement:

- de limiter la durée d'exploitation des centrales nucléaires à 30 ans au maximum,
- d'arrêter le transport et le retraitement d'éléments combustibles usés,
- de démocratiser toutes les procédures d'autorisation liées au nucléaire,
- d'introduire une responsabilité civile illimitée pour les exploitants des centrales nucléaires,
- d'exiger la prise en charge totale des frais d'élimination des déchets nucléaires par les exploitants des centrales nucléaires.

Seule une loi qui prévoit une sortie progressive du nucléaire sera porteuse d'avenir et trouvera une majorité

Avec nos salutations distinguées.

Renvoyez au plus vite
même avec une signature à:
CONTRATOM
C.P. 65 1211 GENEVE 8

Prénom	Nom	Rue et Numéro	NPA et Lieu

Peut signer toute personne intéressée, indépendamment de son âge ou de sa nationalité.

Cette pétition sera également adressée AUX AUTORITÉS GENEVOISES pour leur demander de répondre dans le même sens à la consultation fédérale qui leur a été adressée, conformément à l'article anti-nucléaire (160C) de la CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE et à la VOLONTÉ DES CITOYEN-NE-S, exprimée à maintes reprises.